

**MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION  
RADIO DE L'ONTARIO**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET  
ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'effet de la méthode comptable utilisé pour les immobilisations, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme l'explique la Note 2 des états financiers, la pratique comptable pour les immobilisations consiste à inscrire l'acquisition d'immobilisations aux résultats dans l'année de l'achat alors que la norme canadienne demande la capitalisation avec un amortissement annuel. Un actif est également comptabilisé au bilan et l'actif net est augmenté du même montant. Les effets de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif sur les états financiers vérifiés n'ont pas été déterminés.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

### *Autre point*

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve le 21 novembre 2019.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, (SUITE)**

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, (SUITE)

- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Baker Tilly HKC*

Comptables professionnels agréés  
Comptables publics licenciés  
Le 1 juin 2020

# **MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO**

## **ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Situation financière	3
Évolution de la situation financière	4
Notes complémentaires	5 - 10

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
<b>REVENUS</b>		
Subventions (Note 7)	\$ 385,792	\$ 367,629
Publicité	41,751	30,500
Contrats de services	7,304	50,342
Cotisation des membres	4,000	4,000
Services aux membres	-	4,000
	<u>438,847</u>	<u>456,471</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Assurances	1,782	2,172
Entretien et réparations	-	200
Frais de bureau et informatique	2,380	12,089
Frais de déplacements	5,908	27,881
Honoraires contractuels	50,250	27,316
Honoraires professionnels	10,015	10,064
Intérêts et frais bancaires	767	681
Loyer	4,366	3,700
Membriétés et licences	1,077	433
Publicité et programmes	318,018	238,572
Salaires et avantages sociaux	52,034	121,781
Téléphone	573	1,680
	<u>447,170</u>	<u>446,569</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>	<u>\$ (8,323)</u>	<u>\$ 9,902</u>

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
<b>AVOIR EN IMMOBILISATIONS</b>		
SOLDE AU DÉBUT	\$ 4,284	\$ 4,586
ACQUISITIONS	-	482
AMORTISSEMENT	(857)	(784)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>\$ 3,427</b>	<b>\$ 4,284</b>
<b>NON AFFECTÉ</b>		
SOLDE AU DÉBUT	\$ 25,585	\$ 15,682
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(8,323)	9,903
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>\$ 17,262</b>	<b>\$ 25,585</b>

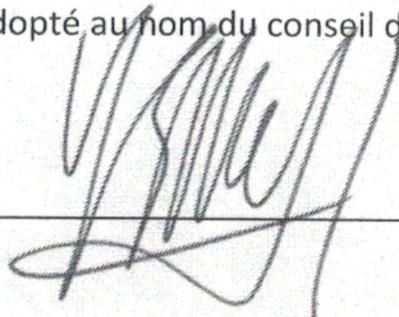
# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

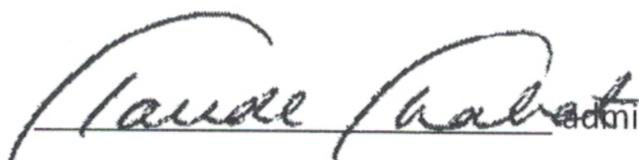
## SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 45,790	\$ 52,950
Comptes à recevoir (Note 3)	16,443	33,796
Frais payés d'avance	1,756	8,906
	<u>63,989</u>	<u>95,652</u>
IMMOBILISATIONS (Note 4)	<u>3,427</u>	<u>4,284</u>
	<u>\$ 67,416</u>	<u>\$ 99,936</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes à payer et frais courus (Note 5)	\$ 41,619	\$ 57,569
Revenus reportés (Note 6)	5,108	12,498
	<u>46,727</u>	<u>70,067</u>
<b>ACTIF NET</b>		
AVOIR EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	3,427	4,284
	<u>17,262</u>	<u>25,585</u>
	<u>\$ 67,416</u>	<u>\$ 99,936</u>

Adopté au nom du conseil d'administration

  
\_\_\_\_\_ administrateur

  
\_\_\_\_\_ administrateur

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	\$ (8,323)	\$ 9,903
Changement des:		
Comptes à recevoir	17,353	(22,490)
Frais payés d'avance	7,150	(6,679)
Comptes à payer et frais courus	(15,950)	(21,052)
Revenus reportés	(7,390)	(13,631)
<b>DIMINUTION DES LIQUIDITÉS</b>	(7,160)	(53,949)
<b>LIQUIDITÉS AU DÉBUT</b>	52,950	106,899
<b>LIQUIDITÉS À LA FIN</b>	\$ 45,790	\$ 52,950

# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif d'assurer la diffusion de programmes radiophoniques desservant la communauté francophone de l'Ontario.

---

### 2. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES

Les principes comptables suivis par Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario sont en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif tel que suggéré par la Partie III du manuel de Comptables Professionnels Agréés Canada sauf en ce qui a trait à la comptabilisation des immobilisations. En effet, les immobilisations sont passées en charges dans l'exercice courant au lieu d'être capitalisées et amorties.

#### CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus reçus à des fins spécifiques pour les activités de fonctionnement sont inscrits aux revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

Les revenus reçus à des fins non spécifiques sont inscrits aux revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le revenu des services est comptabilisé lorsque le service rendu est mesurable et que le recouvrement en est raisonnablement certain.

#### IMMOBILISATIONS

L'organisme a décidé d'appliquer la norme du paragraphe 4431.38 c) et de passer toutes les immobilisations corporelles en charge dès leur acquisition. Aux fins de documentation, le coût est inscrit au bilan avec en contrepartie un poste à l'actif net appelé "Avoir en immobilisations". Aucun amortissement est inscrit au taux de 20% dégressif.

La catégorie d'immobilisations détenue par l'organisme est: équipement informatique.

Il n'y a pas eu d'acquisitions d'immobilisations en 2020 (2019 - \$482).

# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

### 2. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES, (SUITE)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers d'une entité qui lui confèrent un droit de recevoir des fonds ou un autre actif financier d'un autre parti ou qui lui oblige de remettre des fonds ou un autre actif financier à un autre parti.

#### *Comptabilisation*

L'entité comptabilise initialement les instruments financiers à leur juste valeur ajustée des coûts de transaction directement liée à l'instrument financier. Par la suite, l'entité comptabilise ses instruments financiers au coût amorti, sauf pour ce qui est des placements dans des instruments de capitaux inscrits sur un marché actif, qui continuent d'être inscrits à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers inscrits au coût amorti sont l'encaisse et les comptes à recevoir. Les passifs financiers inscrits au coût amortis sont les comptes à payer et frais courus. L'entité n'a aucun instrument financier inscrit à sa juste valeur.

#### *Évaluation*

Les actifs financiers inscrits au coût amorti sont évalués annuellement afin de déceler si il y a indication de baisses de valeur possible. Toute baisse de valeur sera une réduction comptabilisée aux résultats. Toute baisse de valeur inscrite peut être renversée, s'il y a amélioration, jusqu'à un maximum de la baisse de valeur originalement reconnue. Le montant du renversement doit être comptabilisé aux résultats.

#### INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Dans la préparation des états financiers, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants inscrits à l'actif et au passif, la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants inscrits aux résultats de la période. Les estimations et hypothèses sont révisées régulièrement et, si des ajustements sont jugés nécessaires, ils sont inscrits dans la période où ils sont révisés. Les postes faisant l'objet d'estimations et d'hypothèses sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie des immobilisations et les frais courus. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

---

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

#### 3. COMPTES À RECEVOIR

	2020		2019	
Clients	\$	16,443	\$	30,077
Taxe de vente harmonisée		-		3,719
	\$	16,443	\$	33,796

#### 4. IMMOBILISATIONS

	2020		2019	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	\$	7,655	\$	4,228
			\$	3,427
			\$	4,284

#### 5. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2020		2019	
Fournisseurs	\$	30,696	\$	47,325
Frais courus		7,000		7,000
Remises gouvernementales		571		3,244
Salaires		2,115		-
Taxe de vente harmonisée		1,237		-
	\$	41,619	\$	57,569

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

#### 6. REVENUS REPORTÉS

	2020	2019
Publicité	\$ -	\$ 12,498
Subvention École à Radio 2019-2020	5,108	-
	<u>\$ 5,108</u>	<u>\$ 12,498</u>

#### 7. SUBVENTIONS

	2020	2019
Patrimoine canadien		
- programmation	\$ 60,000	\$ 60,000
- langues officielles	56,400	-
- carrefour des artistes	-	47,000
- relève franco-ontarienne en ondes	60,000	40,000
	<u>176,400</u>	<u>147,000</u>
Ministère de l'Éducation		
- École à radio 2018-2019	115,500	95,629
- École à radio 2019-2020	93,892	-
	<u>209,392</u>	<u>95,629</u>
Ministère canadien du tourisme	-	125,000
Total	<u>\$ 385,792</u>	<u>\$ 367,629</u>

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

#### 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario a, au cours de l'exercice, effectué les transactions suivantes avec les différentes radios communautaire de la province qui forment son conseil d'administration :

##### REVENUS

Cotisation des membres	\$ 4,000
------------------------	----------

##### DÉPENSES

Publicité et programmes	\$ 292,465
Frais de déplacements	1,250
Loyer	866
Honoraires contractuels	24,084
	<u>\$ 318,665</u>

Les soldes de la situation financière afférents aux radios communautaires à la fin de l'exercice sont:

Comptes à recevoir	\$ 680
Comptes à payer	\$ 22,246

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, le Mouvement des intervenants et des intervenantes en communication radio de l'Ontario a payé des frais de services à l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada du montant de \$33,750 (2019 - \$25,000).

---

#### 9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit son financement de base de Patrimoine canadien, son opération dépend de la continuité de ce financement.

---

# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme s'expose aux risques suivants:

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part de clients. L'entreprise est exposée à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans les comptes à recevoir de \$16,443 (2019 - \$33,796). L'organisme n'a aucune garantie collatérale ou mesure pour sécuriser ses comptes à recevoir. La direction n'anticipe pas de perte significative liée à des non-paiements.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité constitue le risque que l'organisme soit dans l'incapacité de répondre à ces obligations face à un tiers parti. L'organisme est exposé au risque de liquidité dans ses comptes à payer et frais courus d'une valeur de \$41,619 (2019 - \$57,569). L'organisme analyse ses besoins de liquidités de façon régulière afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin d'être capable de rencontrer ses obligations financières à court terme. La direction n'anticipe pas de perte significative liée à ses obligations.

---

### 11. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a catégorisé la Covid-19 comme étant une pandémie. Les effets des enjeux économiques potentiels pour l'environnement du Mouvement et pour les marchés globaux, de possibles perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et de mesures prises à divers niveaux du gouvernement pour limiter la propagation du virus (telles les restrictions de voyages, les fermetures des opérations non essentielles municipales et privées, l'imposition de la quarantaine et la distanciation sociale) pourraient avoir un impact significatif sur les opérations du Mouvement. L'étendue de l'impact de cette éclosion et les mesures de confinement sur le Mouvement ne peut être estimé pour l'instant.

---

### 12. DONNÉES COMPARATIVES

Les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2019 ont été préparé par une firme comptable autre que Baker Tilly HKC. Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante.

---